
Nouvelles du vent dans la Somme

Lettre d'information sur la construction du parc éolien du Petit Terroir
Numéro 1 – Novembre 2007

Éditorial

Dans quelques mois, les Menesliens seront des acteurs à part entière du Grenelle de l'Environnement. En effet, c'est au cours du printemps 2008 que le parc éolien du Petit Terroir produira ses premiers kilowattheures propres et renouvelables, contribuant ainsi à la réalisation de cette feuille de route nationale en faveur du développement durable.

Cette étape importante pour la commune de Méneslies est aussi un nouveau cap pour La Compagnie du Vent : le parc éolien du Petit Terroir sera notre deuxième parc éolien installé dans la Somme, confirmant ainsi notre forte implication en Picardie.

Au cours de ce nouveau chantier, nous continuerons de respecter notre engagement pris au sein de l'association France Energie Eolienne, dont nous avons signé la charte déontologique : un chantier de construction propre, le respect des recommandations de l'étude d'impact sur l'environnement, l'amélioration de l'environnement paysager du parc éolien, et bien d'autres mesures encore...

C'est à ce prix que les élus et les habitants de Méneslies pourront bientôt être fiers de leur parc éolien et en faire un élément fort de leur identité.

Jean-Michel GERMA
Président-Directeur général



Simulation du parc éolien du Petit Terroir

Le projet

Le permis de construire pour le parc éolien du Petit Terroir a été délivré par le préfet de la Somme en février 2006.

Ce parc sera composé de 5 éoliennes Gamesa G52, d'une puissance unitaire de 850 kilowatts, situées sur la commune de Méneslies. Sa production annuelle de près de 11 200 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 4 900 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 7 500 tonnes de gaz carbonique.

Les éoliennes du Petit Terroir composeront le 2^e parc de La Compagnie du Vent dans la Somme, après celui des Longs Champs, dont les premiers tours de pale sont intervenus en août dernier.

Le chantier

La Compagnie du Vent informe les riverains

Avant de commencer les travaux, La Compagnie du Vent a organisé, le 20 juin dernier, une réunion publique d'information avec les riverains du futur parc éolien. Elle a également organisé le 19 septembre une réunion avec les propriétaires des terrains sur lesquels les éoliennes seront installées.

Ces rendez-vous ont permis à La Compagnie du Vent d'expliquer aux riverains, aux propriétaires et aux exploitants, en présence de représentants de la municipalité concernée, le déroulement du chantier.

Des intervenants principalement locaux

La Compagnie du Vent fait appel à l'entreprise Hydrogéotechnique Nord Ouest pour l'étude de sol et le suivi d'exécution des pieux. Elle a aussi choisi l'APAVE, implantée à Amiens, pour la coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) et le Contrôle Technique. Elle a sélectionné Expertia, entreprise du Pas-de-Calais, pour la maîtrise d'œuvre déléguée. Le lot génie civil a fait l'objet d'un appel d'offres remporté par STPA Lhotelier de Seine-Maritime et Descamps Lombardo du Pas-de-Calais.

L'appel d'offres du lot électricité, quant à lui, a été remporté par les entreprises Fauché Automation Ouest et Schneider Electric. Ces sociétés se chargeront donc de fournir et d'installer l'équipement électrique des éoliennes et des postes de livraison.



Terrassement de la piste d'accès au Petit Terroir

Les aérogénérateurs sont fournis par Gamesa Eólica et le raccordement électrique sera directement réalisé par ARD Manche-Mer du Nord.

Début des travaux sans encombre

La première réunion de chantier avec les entreprises intervenantes et La Compagnie du Vent s'est déroulée le 20 septembre, et les travaux de construction du parc éolien du Petit Terroir ont démarré le 24 septembre.

La première action a consisté au terrassement de la piste d'accès sur laquelle passeront les engins nécessaires à la construction.

L'entreprise Franki Fondations a entamé le forage des pieux pour soutenir les fondations des éoliennes. Ensuite, l'entreprise STPA réalisera les fouilles des fondations, puis Descamps Lombardo commencera la réalisation des fondations elles-mêmes.



Coulage du béton pour la fabrication d'un pieu sur le chantier du Petit Terroir

Mesures pour la protection de l'environnement

La Compagnie du Vent, soucieuse de la bonne intégration de ses parcs éoliens dans leur environnement, a décidé de mener une étude complémentaire afin de s'assurer de la bonne cohabitation du parc avec les oiseaux migrateurs. Pour ce faire, elle a installé un radar sur le lieu d'implantation du futur parc éolien pendant près de 3 mois.

Cette étude a démontré qu'aucun couloir principal de migration ne passait à proximité du parc éolien. Cette démarche a permis d'éviter toute atteinte à l'avifaune et à l'activité de chasse.

Travaux à venir

La réalisation des fondations durera jusqu'en février 2008. Toutes les machines seront installées sur des fondations sur pieux. En effet, l'étude géotechnique a montré qu'il fallait prolonger les fondations pour pouvoir les ancrer dans la couche de craie située entre 5 et 15 mètres de profondeur.

Lorsque les fondations seront terminées, suivront 5 étapes :

- l'installation des postes de livraison en février,
- la fouille des tranchées et la pose des câbles de raccordement en mars,
- le montage des éoliennes entre avril et mai,
- le raccordement électrique en avril,
- l'installation du système de télésurveillance, les tests et la mise en service en mai et juin.

Les autres projets de La Compagnie du Vent

Plus de 110 mégawatts éoliens en Picardie

Avec le parc éolien du Petit Terroir, La Compagnie du Vent poursuit son important développement en Picardie. En effet, elle prévoit l'installation d'ici fin 2008 de plus de 110 mégawatts éoliens au total, répartis sur 7 parcs. Ils produiront chaque année l'équivalent de la consommation électrique de près de 105 300 personnes et éviteront l'émission d'environ 162 300 tonnes de gaz à effet de serre.

L'ensemble de ces projets représentent un investissement d'environ 155 millions d'euros et créera de nombreux emplois locaux pour la construction et l'exploitation.

Quatre autres nouveaux parcs



Parc éolien des Longs Champs (Somme)

Le parc éolien des Longs Champs est le premier projet concrétisé en Picardie par La Compagnie du Vent. Situé à Fienvillers (Somme), il est composé de 5 éoliennes, pour une puissance totale de 8,35 mégawatts. Ce parc éolien est officiellement en service depuis le 1^{er} octobre.

Le chantier du parc éolien du Chemin des Haguenets, sur les communes de Litz et de Rémérangles (Oise), débutera en décembre 2007, pour s'achever en octobre 2008. Ce parc est composé de 14 machines pour une puissance totale de 28 mégawatts.

La construction du parc éolien du Miroir, sur les communes de Domart-en-Ponthieu et de Saint-Léger-lès-Domart (Somme), commencera fin 2008, et sa mise en service est prévue pour le 2^e semestre 2009. Ce parc compte 8 éoliennes, pour une puissance totale de 12 mégawatts.

Quant au parc éolien de la Picoterie, à Charly-sur-Marne (Aisne), il a obtenu son permis de construire en mai 2007. Composé de 11 machines pour une puissance totale de 22 mégawatts, sa construction et sa mise en service sont programmées pour fin 2008.

Deux autres projets en instruction

Deux autres projets de La Compagnie du Vent en Picardie sont actuellement en cours d'instruction de permis de construire.

L'extension du parc du Petit Terroir, sur les communes de Béthencourt-sur-Mer et de Méneslies (Somme), compte 4 éoliennes et apportera une puissance supplémentaire de 9,2 mégawatts au parc bientôt construit. Si les délais d'instruction sont respectés, ce parc pourrait entrer en service en 2010.

Le projet du Chemin du Bois Hubert, sur les communes d'Angivillers, de Lieuvillers, de Plessier-sur-Saint-Just, et de Valescourt (Oise), devrait bientôt donner lieu à une enquête publique. Il compte 12 éoliennes pour une puissance totale de 24 mégawatts.

Deux nouveaux parcs éoliens dans le Finistère

Le troisième parc éolien de La Compagnie du Vent dans le Finistère est officiellement en service depuis le 1^{er} août : les 8 éoliennes du parc éolien de Kérigaret (sur les communes de Plozévet, de Guilha-sur-Goyen et de Mahalon) produisent une énergie propre et renouvelable. Ce parc, d'une capacité totale de 12 mégawatts, produira l'équivalent de la consommation électrique d'environ 13 000 personnes chaque année et évitera l'émission de près de 20 000 tonnes de gaz à effet de serre.

Après la fin du chantier de l'extension du parc éolien de Plouarzel (Finistère), cette dernière sera officiellement en service dans les jours qui viennent. Les 4 éoliennes de l'extension de Plouarzel s'ajoutent au parc existant, constitué de 5 machines dont les premiers tours de pale sont intervenus en octobre 2000. Ainsi, depuis la construction de l'extension, le parc éolien de Plouarzel compte au total 9 éoliennes pour une puissance globale de 6,7 mégawatts.



Vue partielle du parc éolien de Kérigaret (Finistère)

La Compagnie du Vent
650, rue Louis Lépine
34000 MONTPELLIER

Tél. : 04 99 52 64 70

Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

■ www.compagnieduvent.com ■



Pour plus d'information :

www.fee.asso.fr

www.planete-eolienne.fr

www.ademe.fr

www.amorce.asso.fr

www.cler.org